



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-18310>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-18310

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-7970

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Toulouse

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21310555400017

Ville : Toulouse

Code postal : 31505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 25V0007PA - EXTENSION DE LA SALLE D'ARMES LOUIS JULIEN (TUC ESCRIME)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45210000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La Mairie de Toulouse prévoit d'étendre et de restructurer les locaux de la salle d'armes Louis JULIEN afin de répondre à un besoin de mise aux normes et d'augmentation de la capacité d'accueil. En effet, en l'absence d'homologation des locaux par la Fédération Française d'Escrime (FFE), il n'est pas possible d'y organiser des compétitions officielles. Par ailleurs, le club du TUC ESCRIME, principal occupant des lieux, dispose de 265 licenciés, dont certains sont sélectionnés en équipe de France. Les travaux envisagés consistent donc essentiellement : - en une mise aux normes des locaux existants pour satisfaire les conditions d'homologation de la FFE et en une extension limitée du bâti existant pour permettre la création de nouvelles pistes de combat

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/02/2025 à 12h00, lire 26/02/2025 à 12h00

- Rubrique : Visite, Après la mention : Le mercredi 12 février 2024 à 9h, Ajouter : Il est rajouté une autre date de visite : le mercredi 19 février 2025 à 9h

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/02/2025